

APPEL DE RABAT

Compte rendu de la réunion du mardi 24 septembre 2013, 17 h à 19 h.

Date et heure	Mardi 24 septembre 2013, de 17h à 18h 45mn	
Lieu	Espace Associatif	
Présents : ANBAOUY (de l'Espace libre de Mohammedia), ARAHMOUCH (de AZETA), BOUHADDOU (de l'Espace Associatif) et MESSAOUDI	Absents excusés :	
Ordre du jour : 1. le programme des rencontres régionales 2. le slogan de la dynamique 3. les préparatifs des assises de la société civile		

Au cours de cette réunion, la discussion a porté principalement sur l'organisation et le suivi des 8 rencontres régionales programmées. A cet effet, un premier programme a été arrêté en concertation avec les associations locales :

- le 05/10/2013 Al Hoceima
- le 06/10/2013 Kalaat Magouna
- le 12/10/2013 Oujda
- le 26/10/2013 El Jadida
- le 26/10/2013 Tanger
- Octobre 2013 Errachidia
- Octobre 2013 Essaouira
- Octobre 2013 Guelimime

Aussi et dans l'objectif de faciliter l'organisation, un mot d'ordre et un plan de travail ont été proposés pour la conduite desdites rencontres. Ce mot d'ordre devra être utilisé dans toutes les prochaines rencontres organisées dans le cadre de l'Appel de Rabat.

Le mot d'ordre est :

دينامية إعلان الرباط

الحوار الموازي من أجل مكانة حقيقية للمجتمع المدني
في بناء الديمقراطية

« Le dialogue parallèle pour une réelle place de la société civile dans
l'édification de la démocratie ».

Pour ce qui est du plan de déroulement des rencontres le comité proposera aux associations hôtes une conception organisée en quatre moments :

1. une plénière composée
 - d'un mot rappelant les tenants et les aboutissants de la dynamique de l'appel de Rabat
 - 2 à 3 interventions autour des thématiques liées à la vie associative dans toutes ses dimensions
2. débat et discussion
3. travaux d'ateliers
4. restitution et clôture

S'agissant des assises de la société civile, la discussion a été reportée du fait que Kamal, qui devrait apporter un papier de conception, n'a pas pu assister à la réunion.

La date du 15 novembre a été proposée pour la tenue des assises (date correspondant à l'anniversaire/commémoration de celle du dahir de 1958 portant sur les Libertés Publiques).